

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 MARS 2017

Convocations faites le
22/03/2018
Délibérations affichées le
04/04/2018

N° Délib : 11/2018

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 – ASSAINISSEMENT

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux : Mmes ROSSI Catherine - SIMANSKI Yolande - Mrs GREGOIRE Hubert – KREITER Pascal - ROUYER Gilbert

Etaient absents excusés : Mmes PELLETIER Ismérie, REMO Catherine et Mrs DEMANGE Michel – SERGENT Nicolas

Pouvoirs : DEMANGE Michel donne pouvoir à ROSSI Catherine
PELLETIER Ismérie donne pouvoir à Yolande SIMANSKI
SERGENT Nicolas donne pouvoir à Hubert GREGOIRE

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Madame Yolande SIMANSKI**, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Après en avoir délibéré et approuvé le Compte Administratif 2017, le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, vote à l'unanimité l'affectation du résultat suivant pour l'assainissement :

Constatant : que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	480,43 €
- Un excédent reporté de :	968,66 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1.449,09 €
- Un excédent d'investissement de :	17.695,62 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
Soit un excédent de financement de :	17.695,62 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCEDENT	1.449,09 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	1.449,09 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	17.695,62 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire :
Christian BOUCAUD